

COMMUNE DE VILLARD ST PANCRACE
Centre Communal d'Action Social

DEMANDE D'AIDE POUR LES ELEVES DE LA COMMUNE
SCOLARISES EN PRIMAIRE

Année scolaire 2022-2023

Demandeur :

Nom : **Prénom :**

Adresse :
.....
.....

Enfants concernés :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	ETABLISSEMENT FREQUENTE

ATTESTATION

Je soussigné(e).....
atteste que les renseignements fournis ci-dessus au C.C.A.S de la commune de Villard St Pancrace sont exacts.

Fait à Villard St Pancrace, le2022

Signature du demandeur :

Justificatifs à fournir :

- justificatif de domicile de – de 3 mois (eau, électricité, téléphone)
- un R.I.B
- formulaire ci-dessus
- justificatif de paiement d'adhésion à une association sportive ou culturelle

A retourner au plus tard le 31 décembre 2022 au secrétariat de la mairie

Protection des données personnelles

Les informations recueillies dans ce présent formulaire sont conservées pendant 10 ans pour la gestion des demandes d'aide pour les élèves de la commune scolarisés en primaire et sont destinées au service communal habilité et au Trésor public. Ce traitement de données relève de l'exercice d'une mission d'intérêt public dont est investie la commune en application du règlement général sur la protection des données (article 6 (1)) et de la loi Informatique et Libertés modifiée. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de modification, de limitation en contactant notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : mairie.vsp@wanadoo.fr ou par voie postale : Mairie de Villard Saint Pancrace – 9 rue de l'École – 05100 VILLARD-SAINT-PANCRACE.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/webform/adresser-une-plainte> ou par voie postale : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07